

MISSION LOCALE DE PARIS

POUR L'AUTONOMIE ET L'INSERTION
PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Rapport d'activité
2017

Rapport d'activité 2017 de la Mission Locale de Paris

« Rien ne se fera sans les jeunes. C'est à eux qu'il revient de donner à l'ensemble des forces sociales concernées des raisons de s'acharner à construire de nouvelles voies. »

Bertrand Schwartz (1919-2016)

“ En 2017, nous avons su porter ensemble et avec succès les valeurs de solidarité et de coopération qui fondent l’histoire de la MLP “



Maïté ERRECART
Présidente

Tout d’abord 2017, conformément à notre projet associatif, se caractérise par **une action renforcée en direction de publics en risque de marginalisation**. Nos accords avec certains prescripteurs (Ville de Paris, SPIP et PJJ) ont permis à près de 1 000 jeunes, sortants de prisons ou sous main de justice, accompagnés par la Prévention spécialisée ou par l’Aide Sociale à l’enfance, de bénéficier de dispositifs d’accompagnement spécifiques (dispositifs justice et Dynamique Insertion Professionnelle).

La MLP a aussi assuré **la montée en puissance de l’accompagnement renforcé « Garantie Jeunes »**. Nous sommes ainsi passés de 400 entrées en 2016 à 1200 en 2017. Cela ne s’est pas fait sans mal, mais les objectifs que nous nous étions fixés d’un commun accord avec l’Etat ont été remplis.

Ils l’ont été quantitativement mais aussi qualitativement car nous avons pu inscrire dans ce dispositif, conformément aux souhaits de l’Etat et de la Ville, des jeunes réfugiés ou des jeunes majeurs de l’aide sociale à l’enfance qui aspirent fortement à l’insertion, après souvent des périples de vie douloureux. Nous avons su innover dans l’organisation avec les opérations hors les murs et faire qu’in fine ces jeunes trouvent le chemin de l’insertion professionnelle pour plus d’un tiers d’entre eux.

S’agissant d’emploi et de formation, les résultats sont positifs mais contrastés. Si les CDI et les CDD progressent, il n’en est effectivement pas de même pour les contrats aidés suite au changement de politique publique. De même si les contrats d’apprentissage progressent, les contrats de professionnalisation/qualification baissent suite à l’arrêt du plan gouvernemental « 500.000 formations ». Ceci montre, au-

-delà de tous les efforts que font les équipes de la MLP, équipes emploi, formation ou conseillers qui orientent et rapprochent les jeunes des offres, combien l’évolution des politiques publiques est sensible pour nos actions et nos jeunes. Ce n’est donc pas un hasard si avec l’ensemble des missions locales nous avons exprimé tous nos regrets sur le coup d’arrêt brutal qui a été porté aux emplois aidés et emplois jeunes en particulier et à l’effort de formation sur la dernière période.

Espérons que 2018 nous réserve de meilleures surprises avec le grand plan formation qu’on nous annonce pour les jeunes.

Enfin nous avons conduit **des travaux participatifs sur notre modèle et les méthodes de l’accompagnement** afin d’assurer une meilleure fluidité des parcours et donner à tous les jeunes les mêmes chances. Ces travaux ont montré que cette ambition était largement partagée par notre communauté. Elle a apporté des éclairages majeurs sur les moyens d’y parvenir à la fois à travers des outils, des méthodes de co-accompagnement ou d’une plus grande participation des jeunes eux-mêmes à leur parcours d’insertion.

D’ores et déjà la direction déploie un premier outil d’aide à la gestion du portefeuille par le conseiller, et courant 2018, le jeune pourra se positionner sur une offre, déposer des documents, bref être plus partie prenante de son insertion.

Ainsi ce rapport d’activité témoigne combien tous, membres de notre association, partenaires publics et privés, salariés, bénévoles, avons su en 2017 faire preuve de réactivité et d’innovation et surtout porter ensemble avec succès les valeurs de solidarité et de coopération qui fondent l’histoire de la Mission Locale de Paris.



Thierry JARLET
Directeur Général

2017, foisonnant et productif

Foisonnant. C'est ce qui vient à l'esprit en premier pour décrire la multiplicité des actions sur lesquelles nous nous sommes mobilisés en 2017. Des projets lancés, des appels à projets auxquels nous avons répondu, des plans nationaux, régionaux, locaux, et des groupes de réflexion ou de concertation auxquels nous avons contribué.

Nous avons été traversés par ce mouvement et nous en avons été acteurs. Cela, malgré un fort développement des accompagnements spécifiques et renforcés. Triplement des entrées en Garantie Jeunes, accueil de 320 jeunes co-suivis avec les services de l'ASE et de prévention spécialisée (50% de sorties positives), intensification des actions vers 665 jeunes sous-main de justice.

La multiplicité des actions vers les jeunes, au sein des quartiers, avec des partenaires nombreux, s'est faite en même temps que l'offre de service de la mission locale se spécialisait. Les propositions d'accompagnement, d'orientation, de formation, d'emploi bien sûr, ne peuvent être les mêmes selon la situation dans laquelle se trouve un jeune. C'est un travail non achevé, mais le mouvement est lancé. Cette présence dynamique sur tous les sujets et territoires est sans doute une des causes du maintien du nombre de jeunes Primos accueillis en 2017, malgré le contexte, malgré l'accroissement des propositions développées par les partenaires du service public de l'emploi.

C'est ainsi que 9000 jeunes primos ont été accueillis, chiffre identique à celui de 2014 (en prenant en compte un changement de méthode).

Nous avons fait face à cet enrichissement de l'activité parce que les questions de gestion sont maintenant sous contrôle. Pour la première fois depuis longtemps, le résultat est positif et permet de reconstituer des réserves et même de verser un intéressement aux salariés.

Nous y avons fait face aussi car nous avons consacré du temps à réfléchir à notre propre fonctionnement, à notre organisation et à notre modèle d'accompagnement. Tout ce travail nous permet de construire un nouveau projet associatif pour la période 2018-2020.

Mais l'abondance des initiatives, des projets, des actions, ne suffit pas, pas même si, de bonne foi, nous avons ardemment réfléchi. Encore faut-il qu'elle soit productive de progrès, pour les jeunes, pour les équipes, pour toutes les parties prenantes.

Elle l'a été en 2017.

L'équipe de la mission locale de Paris peut être fière d'avoir contribué à ce que 1600 jeunes aient pu rencontrer une marraine ou un parrain, à ce que 4130 jeunes aient décidé de se former (+2%), à ce que 6959 jeunes aient pu trouver un emploi temporaire ou stable (+10%), à ce que les 511 contrats d'apprentissage signés soient en croissance de 22% par rapport à 2016. Etc.

Vous trouverez tous ces résultats commentés au fil des pages de ce rapport annuel. Bonne lecture.

Sommaire

- 5 **Une présence sur tout le territoire**
Répartition des jeunes accompagnés par sites
- 6 **Accueillir les jeunes parisiens**
Les chiffres clés 2017
- 7 **Un nouveau modèle d'accompagnement**
- 8-9 **Caractéristiques des jeunes accompagnés**
- 10-11 **L'accompagnement renforcé et ciblé**
Les publics spécifiques
- 12-13 **L'accompagnement socle**
- 14-15 **Encourager la formation**
- 16-19 **Accompagner vers l'emploi**
- 20 **La structure associative**
- 21 **Une structure associative de 195 salariés**
- 22 **Le dialogue social**
- 23 **La gouvernance**
- 24 **Le projet associatif : réalisations et objectifs**
- 25 **Le budget**
- 26 **Développer l'information et la communication**
- 27-30 **La MLP sur le terrain**
- 31 **Glossaire express**

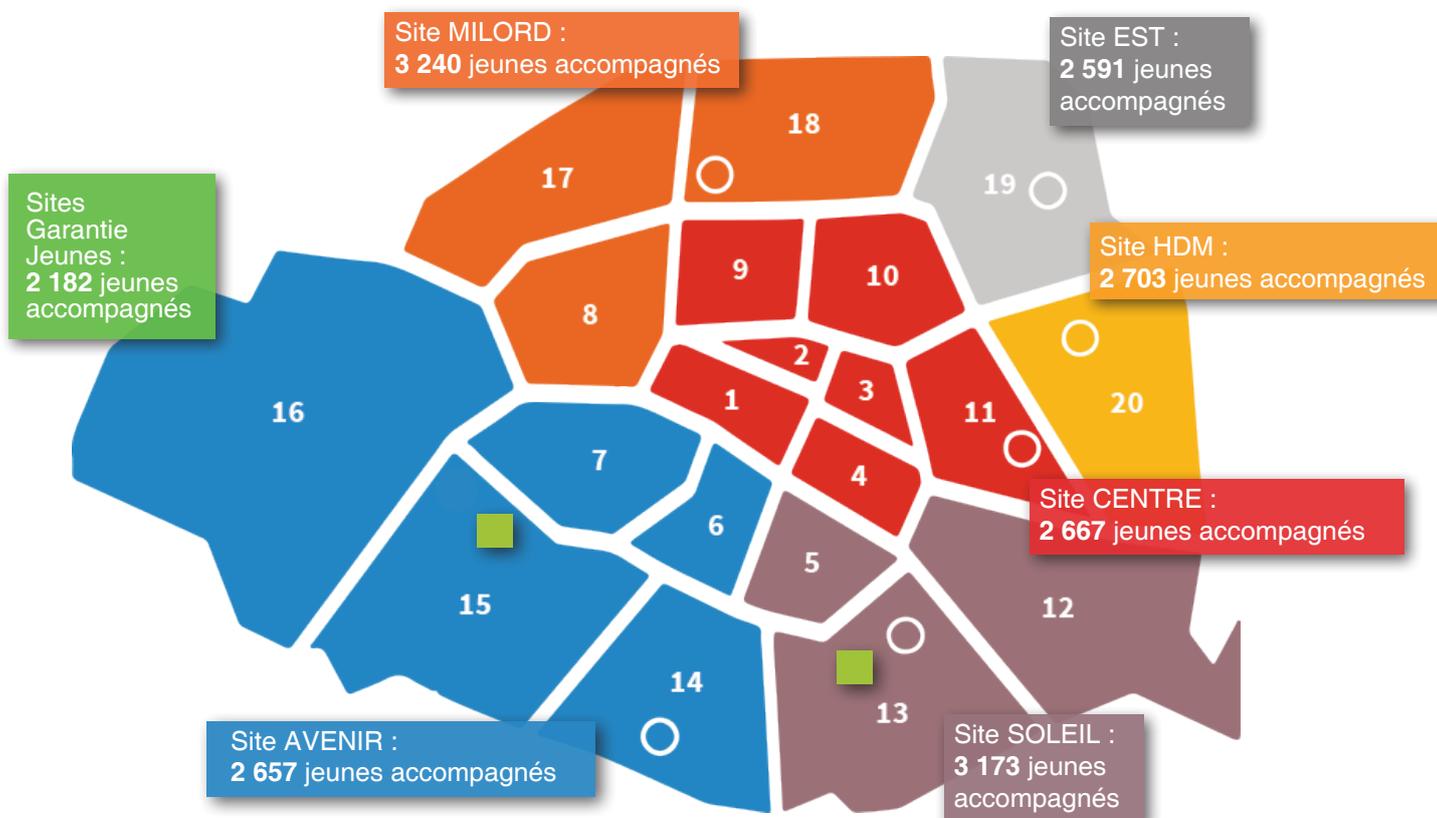
Mission Locale de Paris
34, quai de la Loire
75 019 Paris

communication@missionlocaledeparis.fr
www.missionlocaledeparis.fr



Une présence sur tout le territoire

Répartition du nombre de jeunes suivis par sites



Pour les 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 9^e, 10^e et 11^e arrondissements :
SITE PARIS CENTRE
29/31 rue des boulets
75 011 PARIS
Métro Nation
01 44 93 81 23

Pour les 8^e, 17^e et 18^e arrondissements :
SITE MILORD
9 impasse Milord
75 018 PARIS
Métro Porte de St Ouen
01 44 85 01 18

Pour le 19^e arrondissement :
SITE PARIS EST
65 rue d'Hautpoul
75 019 PARIS
Métro Ourcq
01 53 72 81 40

Pour les 6^e, 7^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements :
SITE AVENIR
24/26 rue de Chatillon
75 014 PARIS
Métro Alésia
01 40 52 77 30

Pour les 5^e, 12^e et 13^e arrondissements :
SITE SOLEIL
93 rue Jeanne d'Arc
75 013 PARIS
Métro Nationale
01 45 85 20 50

Pour le 20^e arrondissement :
SITE HAUTS DE MENIL'
31 rue Pixérecourt
75 020 PARIS
Métro Jourdain
01 44 64 86 10

ANTENNE DU 15^e ARRONDISSEMENT :
101 quai Branly
75 015 PARIS
(locaux du CIDJ)

■ Garantie Jeunes :
SITE OLIVIER DE SERRES
99 rue Olivier de Serres
75 015 PARIS
Métro Porte de Versailles

■ Garantie Jeunes :
SITE TOLBIAC
14 rue Auguste Perret
75 013 PARIS
Métro Tolbiac

Accueillir les jeunes parisiens

Dotée d'une mission de service public, la Mission Locale de Paris (MLP) a pour objectif d'aider les jeunes à résoudre l'ensemble des difficultés liées à leur insertion professionnelle et sociale. Chargée de l'accueil, de l'information, de l'orientation professionnelle et de l'accompagnement des jeunes pour construire un projet professionnel déterminé, elle s'adresse à tous les jeunes parisiens de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés en matière d'accès à l'emploi, à la formation ou des difficultés d'accès à leur autonomie.

En 2017 : 19 213 jeunes

ont bénéficié d'un accompagnement.

Ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2016 (-0,3%).

32 346 jeunes

ont été en contact avec la MLP

9 003 jeunes primos

ont été accueillis pour la première fois.

Les chiffres de primos, après une forte baisse en 2015, se sont maintenus entre 2016 et 2017.

Malgré la forte baisse constatée sur le territoire régional (-23%) et national (-22%) entre 2014 et 2017, la MLP sur la même période a su résister et a connu une baisse de 9%.

85 711 événements accompagnés

Les événements accompagnés continuent leur progression en 2017 avec +23,4% par rapport à 2016.

Un accueil inconditionnel

Chaque personne, quel que soit son âge peut se présenter à la MLP et bénéficier d'un accueil sans prise de rendez-vous, gratuit et inconditionnel dans le cadre du **Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)**.

Les personnes n'ayant pas entre 16-25 ans sont réorientées vers les services publics partenaires.

Les jeunes de 16 à 25 ans vivant sur le territoire parisien sont pris en charge et suivis par la MLP dans le cadre du **Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (Pacea)**, l'unique cadre contractuel et légal de l'accompagnement des jeunes, à ajuster et graduer en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune.

Avec une implantation au **CIDJ**, une participation aux pôles Conseil de la **Cité des Métiers**, l'accueil de points «**Paris Emploi**» sur les sites du 20^e arrondissement et de la Garantie Jeunes du 13^e arrondissement, la MLP développe l'accueil généraliste de tous les publics.



Création de la MLP



Financement



3,7M Ville 2,3M Région 6M Etat 2M Autres

Effectifs



195
salarié-e-s

Bénévoles



175
Bénévoles

Une nouvelle conception de l'accompagnement

Les travaux menés en 2017 ont permis de produire des éléments de doctrine sur l'accompagnement des jeunes du point de vue de la Mission locale de Paris qui constituent une base pour une actualisation de son projet associatif. L'équipe de la mission locale a dessiné dans le cadre de la démarche une nouvelle vision de l'accompagnement reposant sur les affirmations suivantes :

La Mission locale de Paris accueille tous les jeunes qui la sollicitent et propose à ceux qui entrent dans ses publics cibles un accompagnement socio-professionnel différencié et adapté à leurs besoins

Pour répondre aux besoins des jeunes la Mission locale de Paris met en œuvre un co-accompagnement qui est fondé sur :

- Un référent de parcours, fil rouge du parcours du jeune et pilote de ce parcours qu'il construit avec le jeune ;
 - Des référents de programme qui prennent en charge l'accompagnement du jeune à certaines étapes de celui-ci ;
- Ce co-accompagnement a pour objectif de permettre au jeune d'avancer au mieux dans son parcours vers la formation ou l'emploi en l'y impliquant et en l'en rendant acteur.

La Mission locale de Paris s'attache à rendre chaque jeune acteur de son parcours en utilisant les moyens adéquats en fonction de sa situation et de ses besoins :

- En l'informant et le mobilisant ;
- En le rendant partie prenante de l'analyse de sa situation et de ses besoins ;
- En lui proposant un parcours adapté à sa situation et à ses besoins ;
- En développant une pédagogie de l'action qui favorise l'appropriation par le jeune des propositions qui lui sont faites ;
- En utilisant la confrontation pour lui permettre de progresser dans son parcours en expérimentant concrètement ;
- En développant des outils et dispositifs fondés sur l'implication active des jeunes.

Dans un contexte contraint, la mission locale a pour objectif de se doter d'outils et de méthodes adaptés permettant de soutenir le travail de ses équipes en le sécurisant et en assurant la convergence au service des jeunes :

A travers le partage de ces outils et méthodes au sein de l'équipe et avec ses partenaires, la mission locale vise à assurer une égalité de traitement de tous les jeunes en proposant à chacun un parcours adapté à ses besoins ;

La Mission locale de Paris met en œuvre une évaluation systématique de ses offres et de ses outils associant les jeunes afin d'engager une démarche de progrès continu de ses outils et méthodes.



Une étude inédite sur les jeunes accompagnés par la Mission Locale de Paris

apur
ATELIER PARISIEN
D'URBANISME

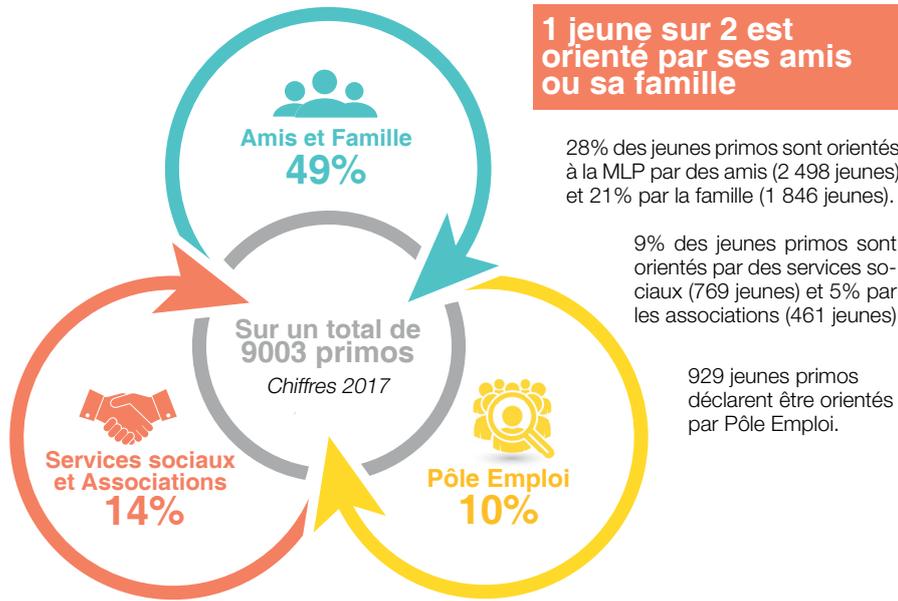
En 2017, la MLP a confié à l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) une étude visant à mieux connaître les publics accompagnés. A partir d'une exploitation détaillée de la base de données interne à la MLP (I-Milo) qui décrit finement la situation des jeunes suivis aussi longtemps que dure l'accompagnement et donne des informations relatives à l'accompagnement dont bénéficient les jeunes suivis, l'étude a permis de décrire les publics de la MLP : leurs caractéristiques, leurs conditions de vie, leur niveau de diplôme, leur statut d'activité, leur répartition sur le territoire parisien, en comparaison avec la population générale de 16-25 ans à Paris.

Cette étude consolide le positionnement de la MLP comme actrice principale de l'accompagnement des jeunes parisiens en demande d'insertion sociale et professionnelle avec une volonté de toujours développer son offre d'accompagnement.

Elle remplit pleinement sa mission auprès des jeunes ni en emploi ni en formation, des jeunes demandeurs d'emploi, des jeunes peu ou pas qualifiés et des jeunes résidant dans un quartier prioritaire de la Ville.

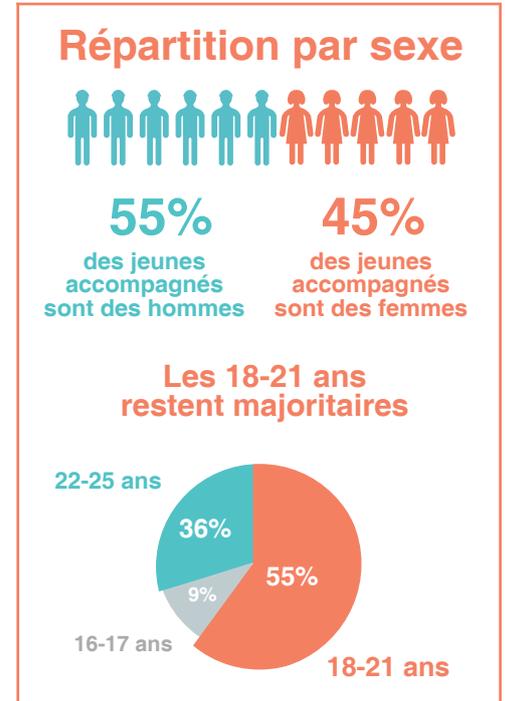
Les jeunes accompagnés

Comment les jeunes connaissent la MLP ?

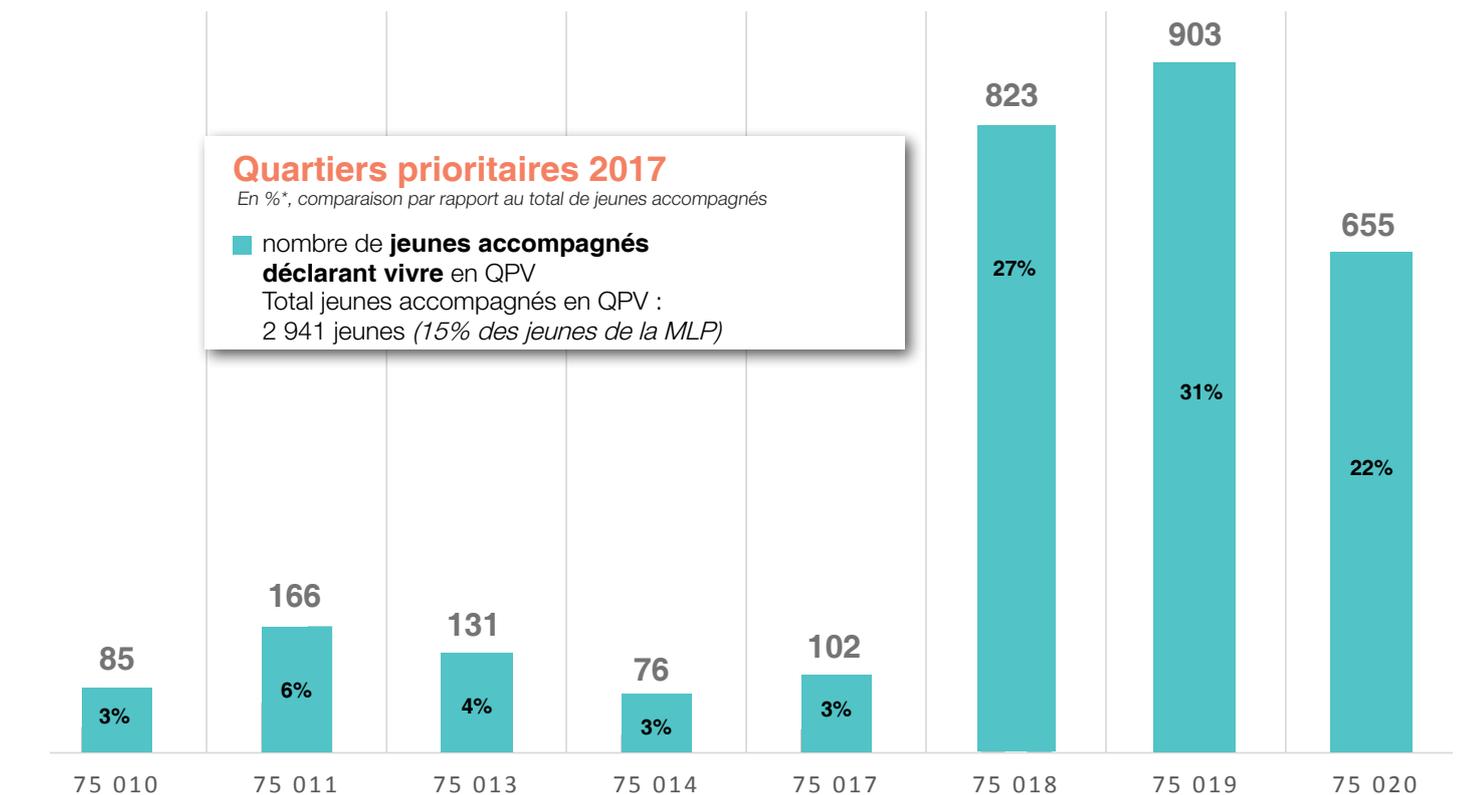


L'orientation par des amis est celle qui augmente le plus sur les 4 dernières années (+8%).
Au total, 49% des jeunes déclarent avoir connu la MLP par leurs proches (amis + famille), symbole d'une notoriété importante et preuve que la MLP reste une association de référence.

En 4 ans, l'orientation par **Pôle Emploi** a connu **une chute de 51%** (à noter cependant **une hausse de 17% par rapport à 2016**, année d'orientation la plus faible). Cette diminution des orientations s'explique en partie par la mise en place d'une offre de service spécifique dédiée aux jeunes par Pôle Emploi.



Une concentration des jeunes suivis au nord et à l'est parisien

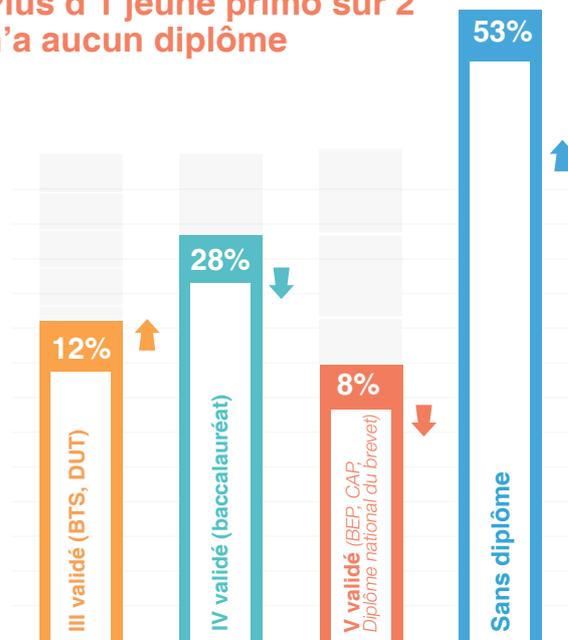


Un hébergement précaire pour 1 jeune sur 4

Type d'hébergement	2014	2017	Évolution 2014/2017
Parents	48,1%	46,3%	-1,8%
Famille	13,2%	12,7%	-0,5%
Logement autonome	12,4%	12,0%	-0,4%
Amis	9,4%	9,9%	0,4%
FJT	4,1%	3,2%	-0,9%
Autres foyers	3,6%	6,1%	2,6%
CHRS	1,1%	1,4%	0,3%
Hôtel	1,6%	2,4%	0,8%
Sans hébergement	3,0%	4,4%	1,4%
Autres	3,6%	1,6%	-2,0%

54% des jeunes n'habitent plus chez leurs parents, 1 jeune sur 4 est dans un hébergement précaire (hôtel, hébergement nomade, foyer) et 4,4% se déclarent être SDF au 1^{er} accueil soit 358 jeunes en 2017. Ces chiffres montrent une précarité importante chez les jeunes accompagnés, en effet, la question de l'hébergement reste un enjeu majeur pour l'accès à l'autonomie des jeunes. C'est en ce sens que la MLP développe une activité spécifique sur le logement au niveau du pôle de développement social.

Plus d'1 jeune primo sur 2 n'a aucun diplôme



Les types de diplôme sont en grande majorité techniques pour les niveaux III et infra alors que les jeunes diplômés de niveau II et I décrochent un titre d'enseignement général pour plus de 90% d'entre eux. Depuis 2014, la population des jeunes sans diplôme a progressé de plus de 3%. Parallèlement, les jeunes diplômés ont aussi connu une progression de 2% et représentent 12% soit 1 066 jeunes primos en 2017.

La Parole à



François RAVIER
Préfet, Secrétaire Général
Préfecture Paris - IDF

Accueillir tous les jeunes entre 16 et 25 ans domiciliés sur le territoire parisien, tel est l'objectif de la Mission Locale de Paris. Cet accueil permet de les orienter et de les accompagner dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. L'objectif est simple à formuler, difficile à réaliser. Une partie des jeunes seulement, viennent spontanément ouvrir la porte de la Mission Locale et trouver une écoute attentive, préalable à des propositions permettant de construire les étapes d'un parcours d'insertion. D'autres sont orientés par des associations de quartiers, des services sociaux ou Pôle Emploi. Mais si on en reste là, une partie des jeunes parisiens risquent de rester à l'écart de cette offre. Ces jeunes sont ceux qui ont un grand besoin d'être accompagnés. La Mission Locale, innovante, a développé des formules permettant de croiser le chemin de ces jeunes isolés (participation à des manifestations sportives, présence dans les quartiers,...). En 2018, la mission locale de Paris s'inscrit pleinement dans le cadre du plan régional pour l'insertion des jeunes initié par l'Etat. Cela supposera de développer toutes les actions permettant d'identifier et accueillir ces jeunes qui ne sont plus en formation et qui ne sont pas en emploi

Depuis leur création en 1982, les Missions Locales tout en restant fidèles à leur mission, se sont adaptées et ont su faire preuve

d'innovations pour répondre aux situations particulières et diversifiées dans lesquelles vivent les jeunes. L'Etat en créant la Garantie Jeune en 2015 a confié aux missions locales un cadre d'action permettant d'offrir aux jeunes pendant 12 à 18 mois un accompagnement renforcé et en contrepartie de l'engagement formalisé du jeune une allocation mensuelle permettant de subvenir à ses besoins. La Mission Locale de Paris a relevé le défi qui lui était proposé. Après une phase de rodage en 2016 où elle avait accueilli 400 jeunes, ce seront 1222 jeunes qui auront démarré un parcours en 2017. Sollicitée par l'Etat pour participer à l'accueil des réfugiés sur le territoire parisien, la Mission Locale de Paris a su adapter le cadre de la Garantie Jeune pour proposer un accueil et un parcours adapté à ces jeunes à 70 jeunes réfugiés. L'ensemble des salariés, des dirigeants et des partenaires doivent en être félicités.

Le rapport d'activité 2017 donne une vision de l'ensemble des activités déployées par la Mission Locale de Paris pour l'autonomie et l'insertion professionnelle des jeunes. Le bilan 2017 justifie le soutien et la confiance apportés par l'Etat, le Conseil Régional et la Ville de Paris pour que les jeunes parisiens puissent trouver leur place dans le dynamisme économique et social de cette métropole. L'Etat, enfin, se tient aux côtés de la mission locale de Paris pour renforcer encore davantage l'efficacité des actions menées.

L'accompagnement renforcé et ciblé

La Garantie Jeunes : une montée en charge du dispositif et des objectifs atteints



Avec sa généralisation en janvier 2017, le dispositif Garantie Jeunes est devenu un droit ouvert à tous jeunes NEET de 16 à 25 ans en situation de précarité. Sur cette année de généralisation, la MLP s'est donné pour objectif d'intégrer 1 200 jeunes dans le dispositif.

Un second site dédié à la Garantie Jeunes a été inauguré en février 2017 dans le 15^e arrondissement permettant d'assurer la montée en charge du dispositif et l'atteinte des objectifs fixés. Comme le premier, situé dans le 13^e arrondissement, ce deuxième site est mis à disposition gracieusement par la Mairie de Paris et pour une durée temporaire.

Au total, 1 222 jeunes ont intégré le dispositif en 2017, soit 102% des objectifs prévus. Au 31 décembre 2017, 1 634 jeunes étaient présents sur le dispositif. Pour rappel, la MLP a intégré la 5^e vague nationale d'expérimentation du dispositif en mars 2016 avec 400 jeunes.

LE CHIFFRE

1 222

C'est le nombre de jeunes en dispositif **Garantie Jeunes** en 2017. Soit **102%** des objectifs fixés en début d'année.

L'ouverture de la Garantie Jeunes aux publics « jeunes réfugiés »

En mars 2017, la MLP accueille pour la première fois des jeunes réfugiés dans le dispositif Garantie Jeunes, une première en France. Accompagnée et soutenue par les services de l'État, la MLP a proposé ce dispositif spécifique d'accompagnement vers l'emploi à vingt jeunes réfugiés parisiens, âgés de 18 à 25 ans, en situation régulière et pris en charge dans un centre d'hébergement. Avec l'aide de nombreuses associations partenaires, ces jeunes ont suivi un parcours de formation d'un an pour leur permettre d'accéder à l'autonomie et au monde du travail.

Un programme adapté

Tout au long de leur parcours, les jeunes assistent en matinée à des cours de français, puis suivant leurs besoins spécifiques, les après-midi sont consacrés à différents modules : santé, hébergement, citoyenneté, mobilité, numérique, gestion budgétaire, loisirs, emploi etc.

Cette promotion Garantie Jeunes a été parrainée par le musée national de l'Histoire de l'immigration. Grâce à ce parrainage, les jeunes ont bénéficié de plusieurs visites accompagnées au musée et de places de spectacle. Réussie, cette première expérimentation a été renouvelée en novembre 2017 pour 48 nouveaux jeunes réfugiés.

Une équipe pluridisciplinaire de 24 salariés

Composée de 14 conseillers en insertion sociale et professionnelle, 2 agents administratifs (procédure FSE), 2 responsables de site, 4 chargés d'accueil, une chargée de développement et un correspondant emploi, l'équipe s'est mobilisée quotidiennement sur la mise en place de la GJ.

Les entreprises au coeur de la Garantie Jeunes

Chaque promotion GJ bénéficie d'un parrain entreprise et/ou institutionnel qui donne son nom à la promotion et dont le rôle peut être de proposer une visite entreprise, organiser un événement pour les jeunes, de présenter les métiers du secteur d'activité ou d'accueillir les jeunes en immersion professionnelle.

Ils ont parrainé une promotion Garantie Jeunes :



L'accompagnement renforcé et ciblé

Les jeunes sous main de justice

665 Jeunes sous main de justice ont bénéficié d'un accompagnement renforcé et adapté.

En 2017, avec le soutien de **la Ville de Paris, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP)**, la MLP a développé et intensifié son action en direction des **jeunes sous-main de justice (SMJ)**.

Repérer et rencontrer le public SMJ :

- ➔ En milieu fermé (*Maisons d'arrêt de Fleury-Mérogis et de Fresnes*)
- ➔ En milieu ouvert au SPIP de Paris
- ➔ Par des permanences dans les locaux de la PJJ de Paris.
- ➔ Au sein des dispositifs institutionnels : Pacte 2^e Chance et Cellules des 3 zones de Sécurité Prioritaire (18^e, 19^e, 20^e)

Par un accompagnement renforcé :

- ➔ En préparant la sortie de détention des jeunes SMJ
- ➔ Avec un suivi spécifique et une sécurisation de leur projet socioprofessionnel
- ➔ Par la mise en place d'actions collectives mobilisatrices vers l'insertion autour de la citoyenneté

Partenariats et signatures de conventions en mars 2017 avec :

- ➔ SPIP de Paris
- ➔ DTPJJ de Paris

Ibrahima KONATE
Conseiller à la Mission Locale de Paris spécialisé dans la Protection Judiciaire Jeunesse (PJJ)



« Nous avons mis en place le dispositif « Passerelle vers le Monde Professionnel » qui a pour but l'insertion socioprofessionnelle des jeunes sous main de justice, éloignés de l'emploi et souvent décrocheurs. Il s'agit d'ateliers d'une durée de 3 semaines où nous accompagnons de manière intensive ces jeunes en lien avec les services territoriaux éducatifs de milieu ouvert »

La plateforme « Dynamique Insertion Professionnelle »

320 Jeunes ont été soutenus dans leurs projets dans le cadre de la DIP

Depuis le début de l'année 2017, La MLP a mis en place un parcours renforcé et spécifique pour favoriser l'accès à l'emploi et aux dispositifs de droit commun et d'insertion des jeunes parisiens. S'adressant en priorité aux jeunes repérés par **l'aide sociale à l'enfance et par les éducateurs de rues**, ce dispositif, d'une durée de 6 à 9 mois vise à leur donner tous les outils pour préparer au mieux leur insertion professionnelle.

A travers leur repérage et leur mobilisation en lien avec les associations de Prévention Spécialisée et le Service Educatif des Jeunes Majeurs du Département de Paris, mais aussi par la mise en place d'une permanence juridique spécifique et le soutien d'un travailleur social, cet accompagnement renforcé et souple a permis à **320 jeunes (196 relevant de la Prévention Spécialisée et 124 pris en charge par l'ASE)** d'être accompagnés vers l'emploi et l'autonomie.

50% des jeunes, pourtant éloignés de l'emploi et peu qualifiés pour la plupart, étaient en situation à l'issue de cet accompagnement (formation, emploi, dispositifs de droit commun). Ce projet, au regard des résultats encourageants, sera poursuivi en 2018. La co-construction entre acteurs complémentaires constitue un enjeu majeur du soutien dans la mobilisation des jeunes concernés et de la prévention de rupture de parcours.



Accompagner les jeunes vers l'autonomie et l'insertion

Lutter contre le décrochage scolaire

762 jeunes en décrochage scolaire reçus entre juin et décembre 2017 âgés de 16 à 21 ans, sans certification et diplôme de niveau IV à VI

La MLP participe depuis 2011 à la lutte contre le décrochage scolaire dans le cadre des PSAD « Plateforme de Soutien et d'Appui aux Décrocheurs » qu'elle co-pilote aux côtés de l'académie de Paris.

En chiffres :

- **3 841** jeunes déscolarisés à l'Académie de Paris dont **590** inscrits à la Mission Locale.
- **65 %** sont issus de lycées Pro, **14 %** de lycées GT, **19 %** issus du collège
- **17 %** sont issus des quartiers prioritaires de la Ville (QPV), principalement des 13^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements).

Une action spécifique pour les jeunes résidant en QPV

En tant que signataire et actrice majeure du Contrat de Ville 2015-2020, la MLP renforce quotidiennement son action et adapte son offre de service au sein des **Quartiers Prioritaires Parisiens**.

Afin d'accrocher ce public et de s'implanter durablement dans les QPV, la MLP met en place des actions hors les murs afin d'aller vers le public jeune de 16 à 25 ans, qui est peu ou pas connu de la MLP.

La MLP atteint ses engagements initiaux (objectif d'accompagner 12,5% de jeunes en QPV) puisque plus de 15% de jeunes suivis sont issus des QPV Parisiens.

Pour l'année 2018, la MLP continue de développer des actions et le partenariat avec les acteurs de l'insertion et enrichit son offre de service autour de l'accompagnement à la création d'activité pour les jeunes issus des QPV.

48 actions hors les murs réalisées sur les sites de la MLP

Participation aux rencontres institutionnelles du Contrat de Ville Parisien

Réponse à différents Appels à Projet : «A + dans le bus» citoyenneté, laïcité ; ITI

Citoyenneté

La MLP reçoit des jeunes parfois fragilisés par une situation de précarité sociale qui, de par leur situation peuvent être d'autant plus sensibles à des discours prosélytes. Dans ce cadre, la MLP a répondu à un appel à projet de la Préfecture de Police de Paris, afin de mettre en place un accompagnement spécifique destiné aux jeunes identifiés en CPRAF, dont elle est partenaire. Le poste de conseiller référent « Citoyenneté » a été créé en 2017. Objectifs : anticiper toute rupture « Institutionnelle » des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion, développer et renforcer le sentiment d'Appartenance Citoyenne chez les jeunes, lutter contre les amalgames et les « représentations négatives » de l'autre.

Accompagner les jeunes au volontariat en Service Civique

Depuis septembre 2017, la MLP favorise la montée en charge du dispositif du Service Civique à travers l'intermédiation. Ainsi près de 45 missions ont été créées avec nos partenaires associatifs. Pour accompagner les volontaires, la MLP a aussi souhaité mettre en place des formations civiques et citoyennes en proposant des visites au Sénat ou à l'Assemblée Nationale en présence des élus. Des volontaires ont enfin été dépêchés au sein des sites pour participer à l'accueil des jeunes. En 2018, la MLP se donne pour objectif d'accompagner 100 jeunes au sein du service civique en intermédiation.

Encourager le dispositif BAFA Citoyen

Dispositif de la Ville de Paris, Le BAFA citoyen est une aide financière de 90% du coût de la 1^{ère} partie de la formation BAFA, pour des jeunes s'engageant à réaliser une mission de bénévolat ou un projet citoyen de 30 heures. En 2017, 360 jeunes de la MLP en ont bénéficié. 285 jeunes sont allés au bout du parcours, soit un taux de réussite de 79%. Le BAFA citoyen a permis d'impulser au sein de la MLP des actions citoyennes et solidaires portées par des jeunes. En 2018, la MLP portera à nouveau le BAFA citoyen pour 375 jeunes.



Accompagner les jeunes vers l'autonomie et l'insertion

Accompagner vers la santé

L'offre de service santé de la MLP a été organisée en développant des partenariats et des actions concrètes.

Des réalisations concrètes sur l'accès aux droits :

- Ateliers santé tenus par la **CPAM** et la **CRAMIF** pour inciter les jeunes à faire les démarches d'ouverture de droits **CPAM**.
- Ouverture des droits à la **CMU-C** aux jeunes en dispositif Garantie Jeunes depuis le 1er juin 2017 (une exception nationale).

Des partenariats renforcés sur l'accès aux soins et à la prévention :

- Partenariat de longue date avec l'unité Guy Môquet qui offre des bilans de santé aux jeunes ; la CPAM propose également des bilans de santé aux jeunes.
- La prévention des conduites à risques : des stands et ateliers tenus par les associations La Corde Raide, Charonne et l'Anpaa sur les sites de la MLP.
- La santé mentale : présence de psychologues sur nos sites par le biais de permanences
- Le handicap : partenariat avec la MDPH et le Cap Emploi en participant aux EPIJ ou forums jeunes TH.

175 bénévoles ont accompagné les jeunes en 2017

148 mobilisables au 31 décembre 2017

UNE ACTION ENTREPRISE

53 bénévoles

reçoivent les jeunes dans leurs structures (Mairie de Paris, April Assurance, Hôtel Westin, APHP, BHV, Groupe Casino, Alypia, Ministère de l'Environnement...) ou interviennent sur des ateliers.

DANS LES ASSOCIATIONS

10 bénévoles

reçoivent les jeunes dans leurs structures associatives (association Visemploi ou AFIP)

SUR LES SITES

85 bénévoles

rencontrent quotidiennement les jeunes sur les sites de la MLP

LES JEUNES

1 600 jeunes

ont été contactés avec un bénévole. Environ 1 000 jeunes ont eu un entretien individuel dont 402 jeunes dans la convention parrainage (62 sont des jeunes en QPV) pour un total de 2 030 entretiens

SORTIES POSITIVES

60%

des jeunes ont trouvé une solution d'emploi ou formation en sortie de parrainage

Le Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens

Dispositif du Département de Paris, le FAJP est une aide financière ouverte aux jeunes âgés de 18 à 25 ans et en difficulté d'insertion. Elle peut prendre la forme d'une aide aux dépenses de vie quotidienne (alimentaire, attente rémunération, aide à l'installation...) ou de financement d'une formation liée à une démarche d'insertion sociale et professionnelle. La MLP fait partie de la commission d'attribution et est le prescripteur majoritaire de ces fonds puisqu'elle attribue 80% des sommes.

LE CHIFFRE

820 000€

ont été attribués au titre du FAJ pour un total de 2 744 financements attribués.

S'ouvrir à la culture et au monde avec nos partenaires et nos bénévoles

Tout au long de l'année, **48 actions** ont été organisées avec nos partenaires : Paris Musées, la Mission vivre Ensemble et le Forum des Images. Environ 500 jeunes ont participé à des expositions, visites, spectacles vivants (théâtre, musique, danse...), ateliers créatifs. Toutes ces rencontres culturelles ont permis des moments de sociabilité nécessaires au bien-être, en plus d'une sensibilisation des jeunes à l'environnement culturel parisien.

48 actions culturelles organisées et **500 jeunes** ont participé aux actions culturelles

4 ciné-débats ont été organisés via les référents jeunesse de territoires

140 Pass-Jeunes ont été distribués durant l'été et des centaines de «Laissez-Passer» Paris Musées ont été offerts pour des visites en autonomie

459 places de spectacles distribuées via nos permanences Cultures au Coeur

35 jeunes ont été accompagnés et **14 jeunes** sont partis en Europe dans le cadre du programme Erasmus + ou en Service Civique Européen.

Merci à nos partenaires



Encourager la formation des jeunes

LE CHIFFRE
+20%

C'est la progression du nombre global d'entrées en formation enregistrées par la MLP entre 2014 et 2017.

Une nouvelle organisation pour le service formation

La MLP a enregistré **4 130 entrées en formation en 2017**.

Cela constitue une hausse de **2%** par rapport à l'année précédente et un bond de **20%** entre 2014 et 2017. L'accessibilité des conseillers aux offres de formation (pré-requis, contenus, comment postuler, préparation et suivi des candidatures, fiches) a globalement été améliorée avec l'utilisation de l'Intranet et l'évolution de notre organisation. En effet, le plan 500.000 nous a permis d'identifier une équipe de formation dédiée, afin de mieux rapprocher les offres des candidatures.

En 2017, malgré la fin de la mesure, nous avons conservé cette organisation et avons dépassé nos objectifs précédents. Parmi les critères notables, 1 203 jeunes ont alors intégré une formation qualifiante (Région, hors Région), tandis que 146 autres ont suivi une POE (Préparations Opérationnelles à l'Emploi, financées par Pôle Emploi et les OPCA) contre 77 l'année dernière, soit +90%.

FORMATIONS		2016 *	2017	ÉCART
Total Formations		4 065	4 130	+2%
Total Projet professionnel		1914	1 893	-1%
Projet professionnel	Avenir Jeunes	1 287	843	-34%
	E2C	279	313	12%
	Epile	57	39	-32%
	Linguistique	291	698	140%
Total préqualification		607	587	-3%
Préqualification	Passerelle Apprentissage	166	323	95%
	Préqualification Région	394	219	-44%
	Préqualification Hors Région	47	45	-4%
Total qualification		1 677	1 842	2%
Qualification/ Certification	Qualifiant Région	746	551	-26%
	Qualifiant Hors Région	435	652	50%
	Retour à la formation/MLDS **	140	139	-0,7%
Total adaptation		223	308	38%
Adaptation	POE	77	146	90%
	Anglais/Bureautique/Divers	146	162	11%

*Les informations publiées pour l'année 2016 ont été retraitées par rapport aux chiffres publiés dans le rapport d'activité 2016

**Mission de lutte contre le décrochage scolaire

Les effets positifs du plan 500.000

Le bénéfice s'est mesuré dès le début de l'année 2017, grâce au « **plan 500.000 formations** ».

Pour rappel, cette mesure gouvernementale a été mise en place en 2016 et avait pour but d'amplifier l'accès des demandeurs aux formations pourvoyeuses d'emploi. Comme une bonne partie des offres a été proposée en fin d'année, les jeunes recrutés en Décembre ont donc intégré leur formation en Janvier et Février 2017. A noter qu'on compte **379 bénéficiaires - contre 271 en 2016** - ayant suivi une formation diplômante durant cette période, soit une augmentation de **29%**.

Un partenariat renforcé avec l'E2C

Avec **313 entrées en 2017**, notre partenariat avec « **l'E2C Paris** » est ainsi consolidé et se poursuit naturellement en 2018. Cela valide par ailleurs le besoin, pour une partie de nos jeunes, d'être co-achés à temps plein durant quelques mois pour créer les conditions de réussite à leur insertion sociale et professionnelle.



Encourager la formation des jeunes

Un accès gratuit aux compétences transverses

162

Entrées en formation pour développer des compétences «transversales» (Anglais pro, bureautique, PSC 1)

En 2017, **162** jeunes ont également pu bénéficier de formations en Anglais professionnel, en Bureautique ou pour obtenir leur Brevet de Secourisme (PSC 1). Ces actions courtes (leur durée ne dépasse pas 2 mois), qu'on regroupe sous l'appellation « **Compétences transverses** » ou formations d'adaptation professionnelle, permettent aux jeunes de la MLP de développer des capacités très demandées en entreprise. Leur gratuité inédite est aussi le fruit du financement du plan 500.000. Cependant, à la différence des actions qualifiantes (cf. tableau), celles-ci ont été en entrées et sorties permanentes tout au long de l'année.

L'augmentation des formations « Savoirs de base »

698

Jeunes entrés en formation d'alphabétisation ou de français débutant

Le dernier apport du plan concerne les formations liées à l'apprentissage du Français. Parmi les 682 entrées, on relève les formations proposées par le PPLCI (ou Plan Parisien de Lutte Contre l'Illettrisme = 170 entrées), les diverses associations linguistiques (46 entrées) mais surtout le dispositif « Compétences de base professionnelles », financé par la Région Ile de France, qui permet à 466 jeunes de bénéficier d'une formation d'alphabétisation ou de Français débutant. Ce chiffre représente la progression la plus forte cette année (+147%) et s'explique par une forte demande du public primo arrivant sur notre territoire.

La Parole à



Béatrice LECOUTURIER
Déléguée spéciale à l'orientation
de la Région Ile-de-France.
Conseillère de Paris

Cette année encore, la Mission locale de Paris a accompagné des milliers de jeunes Parisiens vers l'emploi. Je salue le travail formidable réalisé par les équipes de la Mission locale, pleinement engagées au quotidien pour aider nos jeunes à construire leur avenir, à trouver leur voie et un métier. Un métier qui correspond à leur projet de vie et à leurs aspirations. Pour beaucoup de ces jeunes, la Mission locale offre souvent une seconde chance et ouvre le champ des possibles.

Elle est un partenaire indispensable pour notre Région, qui a fait de l'orientation, de la formation et de l'emploi des priorités. Cette volonté se traduit notamment par le lancement récent d'un portail régional de l'orientation, Oriane, qui fournit des informations concrètes et actualisées sur les formations, les emplois et les métiers, ainsi que sur les organismes concourant au service public de l'orientation et de l'emploi en Île-de-France. Ce portail a été conçu pour s'adresser à tous les Franciliens, quel que soit leur âge, leur statut et leur niveau de qualification.

Par ailleurs, depuis la fin de l'année 2017, l'orientation fait l'objet d'une Délégation spéciale au sein de l'exécutif régional, que j'ai l'honneur de porter. Dans ce cadre, et alors

que le chômage des jeunes dépasse les 20%, nous accordons avec Vincent Jeanbrun, Délégué spécial chargé de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage pour la Région, une attention toute particulière à l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des jeunes éloignés de l'emploi et de la formation.

Au cours de l'année 2017, un important travail a été réalisé avec les Missions locales dans le cadre du nouveau contrat d'engagement commun Etat-Région fondé sur la performance, et du lancement d'un appel à projets pour favoriser l'accès des jeunes à l'apprentissage. Pour 2018, la Région maintient son budget global consacré aux Missions locales, réaffirme son soutien au dispositif « Parrainage », et ses aides au transport des jeunes en insertion.

Enfin, un effort particulier sera mené en 2018, avec les Missions locales bien sûr, pour trouver de nouvelles voies de réussite pour les décrocheurs scolaires, grande cause régionale pour l'année 2018.

Nous devons collectivement être à la hauteur des enjeux pour la réussite et l'accomplissement de nos jeunes, et je me réjouis que la Région ait à ses côtés des partenaires aussi engagés que les 75 Missions locales franciliennes.

Accompagner vers l'emploi

6 959

c'est le nombre d'entrées en emploi en 2017. En hausse de 10% par rapport à 2016 et de 22% sans prendre en compte les contrats aidés.

+50%

de contrats en intérim entre 2016 et 2017

Les entrées en emploi : +10% par rapport à 2016 (+22% hors contrats aidés)

L'année 2017 a été marquée, sur le plan des politiques de l'emploi, par la baisse importante des enveloppes dédiées aux contrats aidés dans leur ensemble et par l'arrêt des prescriptions « Emploi d'Avenir » réservés aux jeunes remplissant des conditions cumulatives. Malgré ce changement qui a eu des conséquences importantes pour l'insertion professionnelle des jeunes parisiens, la MLP a réalisé **6 959 entrées en emploi** et se félicite d'une hausse de **10% par rapport à 2016**.

Au total, et sans prendre en compte les contrats aidés, la MLP a réalisé une hausse de **22%** d'entrées en emploi par rapport à 2016.

Depuis 2014, il s'agit d'une hausse de 12% (hors contrats aidés).

Les contrats classiques en nette augmentation

Les contrats classiques augmentent considérablement (**CDI +35% et CDD +23%**) ainsi que l'Intérim avec **+50%**. Les contrats en alternance sont en progression **+10%**, notamment pour le contrat d'apprentissage **+22%**.

La structuration de l'activité des filières notamment sur l'activité grands comptes et le secteur marchand a permis la collecte de nombreuses offres en CDI et CDD. L'articulation et l'intégration des missions des développeurs de l'alternance avec les sites, ont permis un suivi régulier et une préparation plus adaptée des jeunes en recherche d'un maître d'apprentissage.

De la même manière, sur l'Intérim, la MLP travaille aujourd'hui avec la plupart des majors du secteur.

Une collaboration a été développée avec une vingtaine d'agences d'emploi qui associent la MLP à leurs recrutements notamment sur les métiers dits « en tension ».

L'anticipation et la systématisation des actions de préparation et de recrutement en lien avec l'équipe de correspondants emploi sur les sites nous permettent un accompagnement plus qualitatif des jeunes.

EMPLOI		2016	2017	ÉCART 2017/2016
Total toutes situations Emploi		6 355	6 959	+10%
Total emploi hors contrats aidés		4 920	6 017	+22%
Total contrats classiques		4 175	5 199	25%
Contrats classiques	CDI	1 338	1 804	35%
	CDD	1 920	2 369	23%
	Intérim	438	658	50%
	Autres contrats	273	188	-31%
	IAE	206	180	-13%
Total contrats aidés		1 435	942	-34%
Contrats aidés	EAV, CUI / PEC	1 435	942	-34%
Total alternance		745	818	10%
Alternance	Contrat d'Apprentissage	420	511	22%
	Contrat de Professionalisation	325	307	-6%

Un bilan positif pour les contrats en alternance

818
contrats en
alternance
signés en 2017

818 contrats en alternance ont été signés en 2017, dont **511** en apprentissage et **307** en contrat de professionnalisation. Une très nette augmentation est à noter pour l'apprentissage par rapport à 2016 avec une hausse de **22%**. Les contrats de professionnalisation, quant à eux, sont en légère baisse de **-4%**. Le focus apprentissage avec la campagne de communication organisée durant l'été a permis de maintenir la dynamique auprès de notre public mais aussi de nos partenaires durant toute la saison. Une sensibilisation plus forte a également été portée par les équipes sur les métiers en tension qui peinent à recruter en apprentissage. Ainsi 50% des jeunes repérés et accompagnés à la recherche d'un maître d'apprentissage ont intégré un contrat en alternance. L'alternance a été intégrée de manière plus forte à l'offre globale de la Direction de l'Emploi.

Les Emplois d'Avenir : 4 692 contrats signés pour 3 683 jeunes depuis 2012

Type de contrat	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Contrats	Jeunes
CDD/EAV marchand		24	49	52	44	20		189	164
CDD/EAV non marchand	7	738	756	689	678	406	2	3 276	2 462
CDI/EAV marchand		99	189	134	123	45		590	571
CDI/EAV non marchand	2	99	199	138	105	94		637	620
TOTAL général	9	960	1193	1013	950	565	2	4 692	3 683



Ce dispositif, confié aux missions locales en 2012 s'est éteint en cours d'année 2017 (sauf renouvellements) et aura permis à de nombreux jeunes, peu ou pas qualifiés, de pouvoir bénéficier d'un contrat pouvant aller jusqu'à 3 ans de prise en charge.

1 000 entreprises
en contact en 2017

En 2017, la relation aux employeurs (privés, associations, collectivités) a été organisée et renouvelée. Avec un fichier de contacts qualifiés de plus de 1 000 entreprises, la MLP collecte des offres d'emplois nombreuses, récurrentes et adaptées aux profils peu ou pas qualifiés. Elle accompagne avant tout l'ensemble de ces employeurs dans leurs opérations de recrutement.

Les salons emploi en 2017



En 2017, la Mission Locale de Paris a participé à **11 salons et forums emploi** (départementaux ou locaux).

Ces salons ou forums sont des outils intéressants pour mobiliser les jeunes sur leur recherche d'emploi. C'est aussi un outil de notoriété important pour la Mission Locale. Ils permettent de mieux faire connaître son offre de service, tant auprès des jeunes, que des employeurs et auprès des professionnels de l'insertion.

A l'occasion des salons emploi, « Jeunes d'avenir », « Paris pour l'emploi », « Paris pour l'emploi des jeunes », des dizaines de salariés sont mobilisés pour :

- aider le public à s'orienter,
- corriger et améliorer sur place les CV et lettres de motivation,
- participer aux stands thématiques (apprentissage, Garantie Jeunes, emplois aidés),
- animer l'espace Mission Locale de Paris,
- inscrire directement sur place les jeunes qui le souhaitent.

Accompagner vers l'emploi

Une organisation de la direction de l'emploi par filières

Cette organisation par filière mise en place en 2015 est en adéquation avec les besoins exprimés par les jeunes suivis. Les entrées en emploi sur ces métiers sont en progression par rapport aux résultats de 2016. En effet, la MLP a développé de nouveaux partenariats avec les entreprises de ces secteurs qui proposent de nombreuses offres de manière récurrente, permettant un travail sur des actions massives de recrutement.

94%

des entrées en emploi (hors alternance) se font sur les secteurs d'activité portés par les filières



Services à la personne, Animation et Santé

1 657 entrées en emploi soit **27%** du total emploi 2017



Hôtellerie, Restauration, Tourisme

1 118 entrées en emploi soit **18%** du total emploi 2017



Transport, Logistique, BTP et maintenance

1 010 entrées en emploi soit **16%** du total emploi 2017



Commerce, vente et grande distribution

1 298 entrées en emploi soit **21%** du total emploi 2017



Support à l'entreprise et Numérique

708 entrées en emploi soit **12%** du total emploi 2017

Des exemples de partenaires entreprises

Les Galeries Lafayette



Les Galeries Lafayette proposent 65 000 m² dédiés à la mode et accueillent 3 500 marques internationales et 25 restaurants. La filière Commerce Vente Distribution de la MLP organise une session de recrutement tous les mois au sein de ce magasin. Avoir le sens du commerce et la passion du client, connaître les codes du luxe et maîtriser l'anglais sont des atouts incontournables pour intégrer ce magasin. En 2017, 26 jeunes accompagnés par la MLP ont obtenu un contrat en CDI ou CDD, en qualité de conseillers de vente.

Elior Group



Présente dans 16 pays, Elior group, est une entreprise française de restauration et de services. C'est l'exemple d'un partenariat riche et varié à travers trois de ses entités :

Elior Restauration, entité avec laquelle la MLP a organisé en 2017 une visite de restaurant inter-entreprises et un recrutement collectif à l'issue duquel 12 jeunes ont été engagés. Une convention a également été signée avec la Garantie Jeunes.

Elior Services (Accueil touristique en gare LGV), entité avec laquelle deux recrutements collectifs ont eu lieu pour un total de 8 jeunes embauchés. Par ailleurs, Elior Services souhaite suivre le même chemin qu'Elior restauration en matière de partenariat et parrainage Garantie Jeunes.

Aréas, segment d'Elior Group consacré à la restauration du monde des voyages et des loisirs, propose une formation d'assistant manager et dont le recrutement est toujours en cours.

Accompagner vers l'emploi

Les Jobs Day



Jobs Day : photo de couverture pour les réseaux sociaux MLP

Les Jobs Day de la Mission Locale de Paris sont des événements mensuels d'une journée sur l'ensemble des sites et dédiés entièrement à l'Emploi.

Avec pour slogan «**Découvrez un secteur, rencontrez un employeur : postulez tout de suite !**», cet événement est une occasion pour les jeunes de rencontrer des employeurs et trouver un travail directement sur place. Sur chaque site d'accueil, les nombreux partenaires entreprises mobilisés interviennent afin d'informer et recruter des jeunes de la MLP (BHV, Carrefour Market, Proman Intérim, Fiducial, la Petite Reine, CNAM, Phone Régie, Bim Bam Job, DRH Ville de Paris, Sushi Shop, Adecco, McDonalds et bien d'autres), les chargés de filières ou de mission ainsi que des correspondants emploi présentent les opportunités d'offres par filières ou « hors filière », notamment les offres récurrentes. Cet événement attire en moyenne 200 jeunes par mois.

Des partenariats plus poussés avec les agences d'intérim

Le développement de l'intérim s'intègre à l'organisation générale de la Direction de l'emploi et tend à développer des actions transversales liées à l'orientation ou la formation. La relation entreprise est assurée par les chargés de filières au niveau départemental, la mise en œuvre opérationnelle est réalisée par les correspondants emploi au niveau local.

5 conventions de partenariat signées dans le cadre de l'accord national Mission en partenariat avec le FAFTT à travers "Mission Jeunes" : accord-cadre national pour améliorer l'accès à l'emploi et la qualification des jeunes en priorité peu ou pas qualifiés.



Focus sur l'intérim :

21 actions événementielles en 2017 :

- 9 Mardis de l'intérim généralistes et thématiques
- 3 participations aux Journées Portes ouvertes
- 4 actions « Jobs Day »
- 6 participations aux recrutements en POEC (restauration, bâtiment, industrie mécanique automobile, transport)

23 actions de recrutement collectif :

- 5 Job dating
- 18 sessions de recrutements
- 11 participations aux salons emploi

La structure associative

La MLP est la Mission Locale de France qui accompagne le plus de jeunes (ex æquo avec la Mission Locale de Marseille). C'est également celle qui compte le plus de collaborateurs, avec 195 salariés au 31 décembre 2017. La Mission Locale est engagée financièrement avec l'Etat, la Région et la Ville par le biais, pour chacun de ces partenaires, d'une convention pluriannuelle d'objectifs. En 2017, 12 millions d'euros ont ainsi été attribués à la MLP de subvention de base. Pôle Emploi soutient également la MLP dans le cadre d'une convention de coopération locale. De plus, 2017 a été marquée par la mise en oeuvre d'une stratégie de diversification et d'hybridation des ressources associatives, avec la recherche de nouveaux financements :

- Des financements européens : via le Fonds Social Européen
- Du mécénat de compétences et du mécénat financier : nous avons développé nos partenariats auprès des grands comptes et fondations privées (Fondation Orange, Fondation ADECCO, ...).
- De la taxe d'apprentissage : perçue pour la deuxième année consécutive, la MLP a mis en place une campagne de collecte auprès des entreprises. Environ 60 000€ ont été collectés permettant la mise en place, entre autres, d'ateliers d'éducation budgétaire, ateliers d'inclusion numérique, des sessions d'accompagnement à l'émergence de projets de création d'activité, ou des projets d'engagement citoyen de médiation culturelle qui ont été mis en place.

La Parole à



Afaf GABELOTAUD

Adjointe à la Maire de Paris
chargée des politiques de
l'emploi

Avec ses 61 structures, ses 652 lieux d'accueil et ses 1 420 salariés, le réseau des Missions Locales en France est le 1^{er} service public de proximité dédié à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. A Paris, avec huit sites d'accueil, la Mission Locale de Paris a pu ainsi accueillir près de 9 000 nouveaux jeunes et en accompagner plus de 19 000 tout au long de l'année.

Tout ceci ne peut se faire que grâce à l'engagement de ceux qui, tous les jours, s'impliquent au sein des sites de la MLP pour accueillir, orienter et aider les jeunes de Paris. Je profite de ces quelques lignes pour les remercier et leur montrer toute la reconnaissance pour le travail accompli et le travail qu'il reste à faire, car les défis restent importants.

Les évolutions dans le champ de l'emploi et de la formation obligent les acteurs à sans cesse se réinventer et innover, se remettre en question et se reformer. C'est un exercice complexe, exigeant, et la MLP a en 2017, su mener cette action. La Ville de Paris peut ainsi compter sur un acteur pertinent et sérieux à ses côtés.

Tout au long de cette année, la MLP a pu s'appuyer sur des dispositifs désormais solides comme la Garantie jeunes, le dispositif Dynamique Insertion Professionnelle, le parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie. 2017 fût une année de consolidation et d'accompagnement de toujours plus de jeunes vers l'emploi. Je m'en félicite et la ville de Paris continuera à soutenir

pleinement cette action indispensable.

Indispensable car Paris n'est pas une exception en France, et ici comme ailleurs, de nombreux défis touchent la jeunesse et imposent aux acteurs publics de se mobiliser pour permettre à ces jeunes de s'insérer pleinement dans la société, d'en être pleinement acteur, avec un travail, un salaire, une autonomie.

Nous avons tous à l'esprit l'impérieuse nécessité de donner à chaque jeune une place et la possibilité de construire son avenir pour éviter l'exclusion qui accroît les inégalités. C'est pour cela qu'ensemble, municipalité et Mission Locale, nous continuons à porter toujours plus d'engagement et à soutenir le plus d'initiatives possibles.

C'est désormais sur l'esprit d'initiative que nous devons nous tourner, initiative personnelle pour proposer à des jeunes le meilleur accompagnement possible, initiative collective pour lancer de nouveaux dispositifs, innovants, toujours plus efficaces, plus proches des jeunes parisiens, en particulier dans les quartiers populaires.

Paris s'engage dans des projets passionnants, et en accueillant les jeux olympiques en 2024 et les grands événements sportifs qui les précèdent, nous allons nous donner collectivement l'opportunité d'avoir un accélérateur pour un nombre très important de projets. Il faudra travailler ensemble pour que les jeunes parisiens, grâce notamment à la Mission Locale, puissent y prendre toute leur place.

Une structure associative de 195 salariés

Les effectifs en hausse

De nombreuses embauches ont été réalisées au cours de l'année 2017, majoritairement en CDD car liées à des financements ponctuels mais aussi pour remplacer des salariés absents suite à des arrêts maladie de longues durées, des congés maternité ou des accidents de travail. Au total, la MLP a recruté **62 nouveaux salariés** en un an. Les contrats aidés ont représenté quant à eux 27% des recrutements CDD.

Salarié-e-s		2016			2017		
		F	H	Tot	F	H	Tot
Effectif total		130	48	178	139	56	195
Effectifs au 31 décembre	CDI	108	44	153	104	44	148
	CDD hors remplacement	11	3	14	17	8	25*
	Contrats aidés (CDD/CDI)	12	0	12	11	2	13
	ETP	125,75	48,8	174,55	135,82	55,29	191,11
	Effectif travailleurs handicapés	6	1	7	6	1	7
Total recrutement		34	12	46	41	21	62
Recrutement	CDI	12	5	18	3	3	6
	CDD dont contrats aidés	22	7	26	38	18	56
	Dont - de 26 ans	13	1	14	16	5	21
	Dont + de 50 ans	1	0	1	5	9	14
Total départs		Cadre	Non cadre	23	Cadre	Non cadre	44
Départs	Départs retraite	0	0	0	1	2	3
	Démissions	0	7	7	1	9	10
	Ruptures conventionnelles	1	2	3	1	0	1
	Licenciements économiques	0	0	0	0	0	0
	Fin CDD	0	10	10	1	17	18
	Autres ruptures/fin période d'essai	0	3	3	3	10	13

*Et 9 CDD remplacement (dont 7 femmes et 2 hommes)

Bilan sur les actions de formation 2017

L'année 2017 a permis à un grand nombre de salariés de se former grâce à des actions collectives et individuelles.

La tendance générale depuis 2014 est à l'augmentation du nombre total d'heures de formation et du nombre de stagiaires : entre 2015 et 2016, **+99%** du nombre total d'heures de formation et **+90%** du nombre de stagiaires. Nous notons cependant entre 2016 et 2017, une certaine stabilité du nombre de stagiaires et une relative baisse du nombre total d'heures de formation (**-22%**).

Les axes prioritaires détaillés dans le plan de formation 2017 ont pu être tenus, avec la poursuite de sessions de formation d'Animation collective, ou d'acquisition de posture adéquate face à des situations particulières ainsi que des sessions de formation de l'équipe Garantie Jeunes pour accompagner la montée en charge du dispositif. Des salariés ont également été positionnés sur des actions de formation sur l'applicatif I-Milo.

Parmi les projets de formation innovants de l'année 2017, nous retenons la mise en place du projet Voltaire, outil d'entraînement d'orthographe en ligne.



Le projet Voltaire : la remise à niveau en orthographe

Conçu comme un service en ligne de formation à l'orthographe, le projet Voltaire s'est adressé à l'ensemble des collaborateurs de la MLP.

Adapté à chacun, quel que soit le niveau, il permet de perfectionner l'écrit et la communication en s'attaquant aux difficultés rencontrées dans le quotidien professionnel. Organisée en plusieurs niveaux qui permettent d'obtenir une amélioration progressive et efficace du niveau d'orthographe, cette formation comporte 20 heures d'entraînement qui ont été réparties jusqu'au 30 novembre 2017 par les salariés selon leur propre emploi du temps.

La structure associative

Un dialogue social productif

La Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) est un moment important du dialogue social. Celle de 2017 s'est terminée en juin 2017, a permis la conclusion de 4 nouveaux accords traduisant à la fois l'importance et la qualité des échanges.

Accord relatif au contrat de génération

Cet accord, signé par les 2 organisations syndicales représentatives, vise à favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des jeunes collaborateurs et des salariés en fin de carrière, à renforcer la dimension intergénérationnelle du travail.

Le droit à la « déconnexion »

Cet accord souligne le droit pour le salarié de ne pas être connecté à ses outils numériques physiques (ordinateurs, téléphone portable etc.) et dématérialisés (logiciels et applicatifs métiers tels qu'I-Milo, messagerie électronique, intranet/extranet etc.) en dehors de son temps de travail.

Avenant à l'accord relatif à l'égalité professionnelle femmes/hommes

Cet avenant à l'accord signé en 2016 aborde de nouvelles mesures en faveur de la parentalité et de la famille. Il pérennise certaines mesures initialement temporaires mais ouvre surtout une nouvelle mesure spécifique relative au don de jours entre salariés avec abondement de l'employeur.

Accord relatif à un intéressement

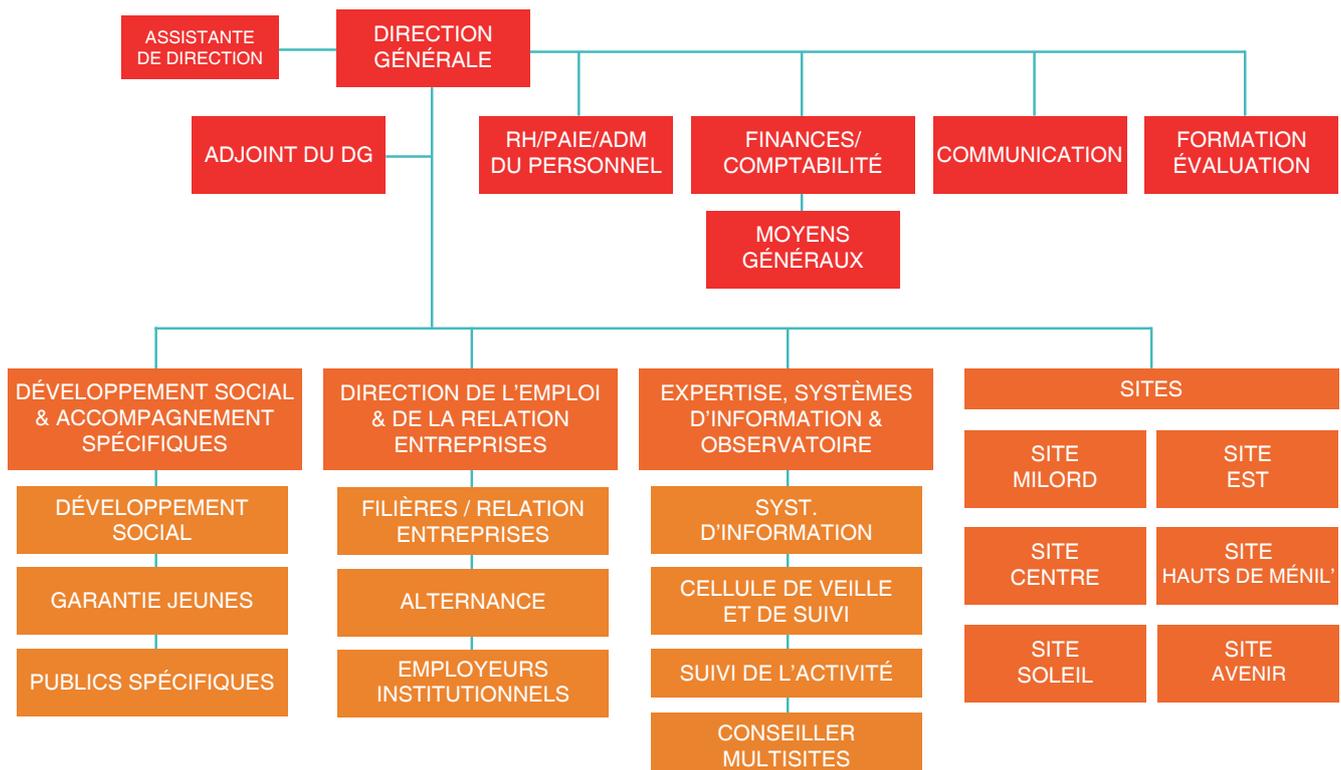
L'intéressement est un dispositif accessible aux entreprises mais aussi aux associations. Il consiste à associer collectivement les salariés aux résultats d'une structure. Cet accord d'intéressement signé à la MLP par une organisation syndicale majoritaire, est le premier signé en France par une mission locale.

Il est caractérisé par la définition de critères et d'objectifs élaborés en cohérence avec l'activité quotidienne de la MLP, au profit de l'accompagnement des jeunes, tenant compte des résultats et donc de l'efficacité globale de la structure. Il prend en compte également le lien qui existe entre l'activité de l'association et le niveau des ressources qui lui sont attribuées par les financeurs publics, négociées chaque année (Convention Pluriannuelle d'Objectifs).

Cet accord formalise le lien entre utilité sociale de la MLP, efficacité, efforts consentis par les salariés et détermine le retour financier qui peut leur en être fait.

Cinq critères ont été retenus pour évaluer l'action de la MLP. 3 ratios d'activité (Entrées en situation / Jeunes suivis, Propositions/Jeunes Accompagnés et Sorties positives / Primos), 1 objectif Garantie Jeunes (1200 en 2017) et 1 ratio financier (Résultat net/ Total des produits).

L'organigramme des services



La gouvernance de la structure

La gouvernance de la Mission locale de Paris est assurée par un Conseil d'Administration et une Assemblée Générale composés d'élus, de partenaires sociaux et de représentants de l'Etat.



Le Bureau

Maïté ERRECART
Présidente

Martine CHASTRE
Trésorière

Sandrine CHARNOZ
Conseillère de Paris

Dominique VANDROZ
Responsable UT 75 DIRECCTE IDF

Le Conseil d'Administration

Sandrine CHARNOZ, Conseillère de Paris

Jean-Jacques GIANNESINI, Conseiller de Paris

Frédéric HOCQUARD, Conseiller de Paris

Sandrine MEES, Conseillère de Paris

Danièle PREMEL, Conseillère de Paris

Fanélie CARREY-CONTE, Conseillère régionale

Clotilde DEROUARD, Conseillère régionale

Jérémy REDLER, Conseiller régional

François RAVIER, Préfet, Secrétaire Général - Préfecture Paris - IDF

Dominique VANDROZ, Responsable UT 75 DIRECCTE IDF

Nicolas GARNIER, Directeur territorial de Paris POLE EMPLOI

Eric LAJARGE, Directeur Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Laurent HUGOT, Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation

Jean-Claude BROCHE, Directeur CFPS

Vincent MOUSSEAU, Directeur Cité des métiers de Paris-Cité
des sciences et de l'industrie

Caroline BOVERO, Directrice APASO Paris

Jean-Etienne LIOTARD, Directeur Général Association Olga Spitzer

Karima MOHAND, Union départementale CFDT Paris

Jean-Philippe REVEL, Union départementale CGT Paris

Pauline DU GUERNY, Responsable entreprises MEDEF Paris

Jacques PIQUET, Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises 75

Patrick BRIALLART, Union des Entreprises de Proximité (U2P)

Maïté ERRECART, Présidente Mission Locale de Paris

Martine CHASTRE, Trésorière Mission Locale de Paris

Le projet associatif

Projet associatif 2015-2017 : Des objectifs atteints

Le projet associatif 2015/2017 adopté par le conseil d'administration fin 2014 mettait en exergue deux objectifs principaux :

- Développer une offre différenciée et plus efficace pour les publics reçus. Il distinguait ainsi une offre d'information/d'orientation pour tous les jeunes parisiens de 16 à 25 ans, une offre d'accompagnement vers l'insertion professionnelle pour 10 000 jeunes et une offre d'accompagnement renforcé pour les jeunes en situation de décrochage.
- Développer l'efficacité des équipes et assurer l'équilibre de gestion.

Au terme de ce plan stratégique, plusieurs objectifs sont atteints

- La MLP accueille tous les publics qui le souhaitent. Elle est au rendez-vous des populations cibles; les moins qualifiées, éloignées de l'emploi ou décrocheurs, les résidents en QPV.
- L'accompagnement renforcé et ciblé est considérablement enrichi
- L'offre d'accompagnement sociale s'est aussi diversifiée
- La relation aux employeurs (privés, associations, collectivités) a été organisée et renouvelée
- Les partenariats avec les acteurs de l'insertion, les acteurs de la politique de la Ville (Pôle Emploi, Cité des métiers, travailleurs sociaux de la Ville, clubs de prévention, DAE, ADIE, France Bénévolat ...) les entreprises, ont été expérimentés et développés.
- Sur le plan de la gestion on a assaini les implantations et stabilisé le schéma immobilier. La gestion des ressources humaines est dynamique puisque beaucoup de salariés ont connu des mobilités et promotions. Les formations suivies par les agents se sont considérablement amplifiées. Le compte d'exploitation est maîtrisé et la diversification des ressources engagée avec la taxe d'apprentissage et les contrats FSE. Enfin, à la suite d'un financement FEDER, la première étape de mise en œuvre d'un outil numérique interactif a été réalisée et devrait porter ses fruits dès 2018.



Les « Cafés de la Créa » de la MLP

En 2017, la MLP a mis en place 6 «Cafés de la Créa»

43% des jeunes français ont envie de créer leur propre activité, la Mission Locale répond présent et développe des réponses adaptées.

A ce titre, 2017 a été l'année de la construction et de la diversification des partenariats pour accompagner les jeunes porteurs de projets de création d'activité.

Le « Café de la Créa » avec ses 6 éditions a permis des rencontres utiles entre les jeunes et les nombreux partenaires présents. Ce format est proposé tous les 2 mois et se déroule souvent chez les partenaires eux-mêmes (Coopaname, CIDJ, Groupement des jeunes créateurs, Boutique de Gestion, ADIE, etc.).

Des conventions signées avec le Groupement des jeunes créateurs et l'ADIE permettent l'accompagnement des porteurs de projet, depuis l'émergence jusqu'à la création effective d'activité (une centaine de jeunes en 2017).

Des appels à projets pour des actions ciblées

En 2017, la MLP a répondu à plusieurs appels à projets pour le financement d'actions ciblées :

Le projet « À plus dans le bus ! » : l'objectif est de mettre en place un bus itinérant pour aller rencontrer les jeunes dans leur quartier : le bus sera customisé par les jeunes eux-mêmes. Des actions visant l'insertion professionnelle y seront proposées ainsi qu'un travail de recueil de la parole des jeunes.

Des missions bénévoles « #2017 je vote ! » : proposer à des jeunes réalisant leur BAFA citoyen de réaliser des missions citoyennes autour de la sensibilisation à l'inscription sur les listes électorales 2017.

«Eveil citoyen et prévention de la radicalisation» : proposer à des jeunes repérés par la CEPRAF (Cellule de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles) un accompagnement différencié.

«Plateforme citoyenne» : favoriser l'aménagement de peine et remobiliser les jeunes (hors TIG) sur leur projet professionnel.

« En route vers le monde professionnel ! » : prévenir l'inscription des jeunes PJJ dans la délinquance et remobiliser sur un parcours de formation.

Le budget

	RÉALISÉ TOTAL 2016	RÉALISÉ TOTAL 2017
PRODUITS 2017		
Etat	3 789 888	5 073 457
Département de Paris	3 270 000	3 270 000
Région IDF	1 704 940	1 619 693
Pôle Emploi - Partenariat renforcé	843 032	934 584
Subv. de base (y compris Garantie Jeunes)	9 607 860	10 897 734
Produits financiers (Mécénat, TA, divers)	1 080	78 946
Produits gestion	67 561	132 765
Produits divers (Svc civique)	2 374	21 323
Total Produits	9 678 875	11 130 768
Sst Financement de postes	743 493	678 000
Sst Fonds perçus et reversés	251 000	144 008
Sst Produits sur Actions / Conventions	1 433 040	1 261 273
Sst Produits sur Actions / AAP	184 500	491 683
SsT Produits fléchés sur actions/postes	2 612 033	2 574 963
Report sub exercice antérieur	100 000	426 425
TOTAL PRODUITS HORS EXCEPTIONNELS	12 390 908	14 276 664
CHARGES 2017		
COÛTS IMMOBILIERS	1 331 872	1 393 512
Informatique et Moyens de Com Electronique	493 424	412 999
Déplacements, RP et Communication	66 313	51 744
Autres Charges Externes	138 081	99 436
Honoraires et Etudes	142 682	200 783
Frais bancaires courants Paris	4 324	6 759
Sst Charges de fonctionnement	844 824	771 721
Actions spécifiques financées	273 772	424 267
Prestations Versées aux Jeunes	248 191	163 884
Sst Charges liées à l'activité	521 963	588 151
Intérim	48 494	32 921
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 415 281	1 392 793
Rémunérations	5 383 212	5 749 437
Cotisations, autres charges, taxes	3 537 918	3 965 680
FRAIS DE PERSONNEL	8 921 130	9 715 117
DOTATIONS	267 683	249 076
REPORT SUBV EXERCICE SUIV	408 100	760 438
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	54 364	-
TOTAL CHARGES HORS EXCEPTIONNELLES	12 398 430	13 510 935

Les produits progressent sous l'impulsion du développement de la Garantie Jeunes et de nouvelles conventions. Les charges de fonctionnement sont très maîtrisées. Le résultat net est positif en 2017.

Développer l'information et la communication

La MLP vers l'inclusion numérique !

Le développement de l'intranet et de l'extranet : vers une approche Mobile First pour les jeunes et les salariés

L'intranet de la MLP a été lancé en mars 2017. Il s'agit avant tout d'une plateforme de partage d'informations entre les salariés, un réseau interne qui permet la coordination et l'échange d'outils propres à la MLP. L'intranet permet aussi de rendre plus lisible l'offre de services en accordant un espace dédiée à chacune des thématiques développées par les équipes. Cette solution interne évoluera en 2018, s'intégrant au futur portail internet unique de la MLP.

Ce portail rassemblera les fonctionnalités Intranet et Extranet, Il offrira un espace individuel en ligne à chaque jeune inscrit facilitant les échanges entre les jeunes et les conseillers ainsi que les inscriptions en ligne adaptable également sur application Smartphone.

Portail Jeunes : un outil informatique au service de l'accompagnement des jeunes

En 2017, la MLP a mis en place l'outil «Portail Jeunes», plateforme en ligne permettant aux jeunes de piloter leur activité en Garantie Jeunes. Les jeunes mettent à jour eux-mêmes leurs situations et effectuent des jeux et des tests permettant d'évaluer leur progression au sein du dispositif d'accompagnement renforcé. Ils peuvent ainsi contrôler en temps réel le nombre de jours en entreprise, leurs revenus d'activité ainsi que les allocations, s'inscrire aux ateliers et échanger avec la Garantie Jeunes. L'équipe Garantie Jeunes qui a été formée à l'utilisation de cet outil qui compte 469 jeunes inscrits à ce jour.



#LesRéseauxSociaux



La MLP est désormais connectée à l'ensemble des réseaux sociaux ! Avec un compte Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn, impossible de ne pas être au courant de l'activité ! A noter que la MLP atteint désormais les 700 abonnés sur son compte Twitter.

Des outils de communication plus adaptés

Différents outils de communication ont été construits tout au long de l'année 2017. Avec une même charte graphique, l'objectif est de réaliser des campagnes plus fortes et plus ciblées.



Optimisation des coûts de la reprographie

Avec ses 8 sites répartis sur le territoire parisien et ses 195 salariés, les dépenses en matière de reprographie (photocopie, impression) représentent un coût important. Pour un total de 40 machines d'impression (photocopieurs et imprimantes), le service des moyens généraux de la MLP a engagé un important travail d'optimisation des coûts de l'impression par le biais d'un prestataire désormais unique : l'entreprise Canon. Cette optimisation a permis de réduire les coûts de 162 710€ en 2016 à 68 530€ annuel en 2017. (coûts loyers + maintenance)

La Newsletter «MLP Infos»

La Newsletter de la MLP, initiée au départ pour un envoi à l'ensemble des salariés, est désormais envoyée à un plus large public qui comprend les partenaires, les parrains/marraines, les membres des instances (CA et AG) ainsi que les personnes s'abonnant directement sur la page internet. L'objectif pour l'année 2018 est de faire de la Newsletter un outil de communication interne et externe mettant en avant l'activité quotidienne de la MLP avec une liste de partenaires/prescripteurs mise à jour régulièrement.

La Mission Locale sur le terrain

La Mission Locale de Paris c'est avant tout 8 lieux d'accueil ancrés dans le territoire parisien. Beaucoup d'initiatives sont mises en oeuvre au niveau local pour faire vivre la Mission Locale dans les quartiers. La MLP est actrice du lien social parisien et permet à de nombreux jeunes chaque année de s'intégrer à la Ville.

Les Comités Locaux d'Orientation

se réunissent régulièrement sur les sites de la MLP. Avec l'ensemble des partenaires associés (mairies d'arrondissement, associations de quartiers, agences Pôle Emploi, entreprises, etc.), ces instances contribuent à faire émerger des actions expérimentales au niveau local.

Les Président(e)s de CLO sont :

• **Pour les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 9^e, 10^e et 11^e arrondissements :**

Mercedes ZUNIGA,

Conseillère de Paris,
Conseillère déléguée à l'accès à l'emploi et développement économique de la Mairie du 11^e

• **Pour les 5^e, 12^e et 13^e arrondissements :**

Sandrine CHARNOZ,

Conseillère de Paris.
Conseillère d'arrondissement.
Déléguée auprès de la Maire du 12^e

• **Pour les 6^e, 7^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements :**

Elisabeth GUY-DUBOIS,

Première adjointe en charge du développement économique, de la famille, de la petite enfance, des seniors et du handicap de la Mairie du 14^e

• **Pour les 8^e, 17^e et 18^e arrondissements :**

Cédric DAWNY,

Chargé de la jeunesse à la Mairie du 18^e

• **Pour le 19^e arrondissement :**

Léa FILOCHE,

Conseillère de Paris.
Conseillère déléguée chargée de l'emploi et de l'ESS à la Mairie du 19^e

• **Pour le 20^e arrondissement :**

Frédérique CALANDRA,

Maire du 20^e.

La Découverte des Métiers



15 jeunes accompagnés en visite à l'Hôtel Marriott Courtyards

Les « Découvertes du Vendredi » de la MLP sont une façon simple de découvrir les métiers, les conditions de recrutement et les possibilités de formation, pour permettre aux jeunes de mieux choisir leur orientation professionnelle.

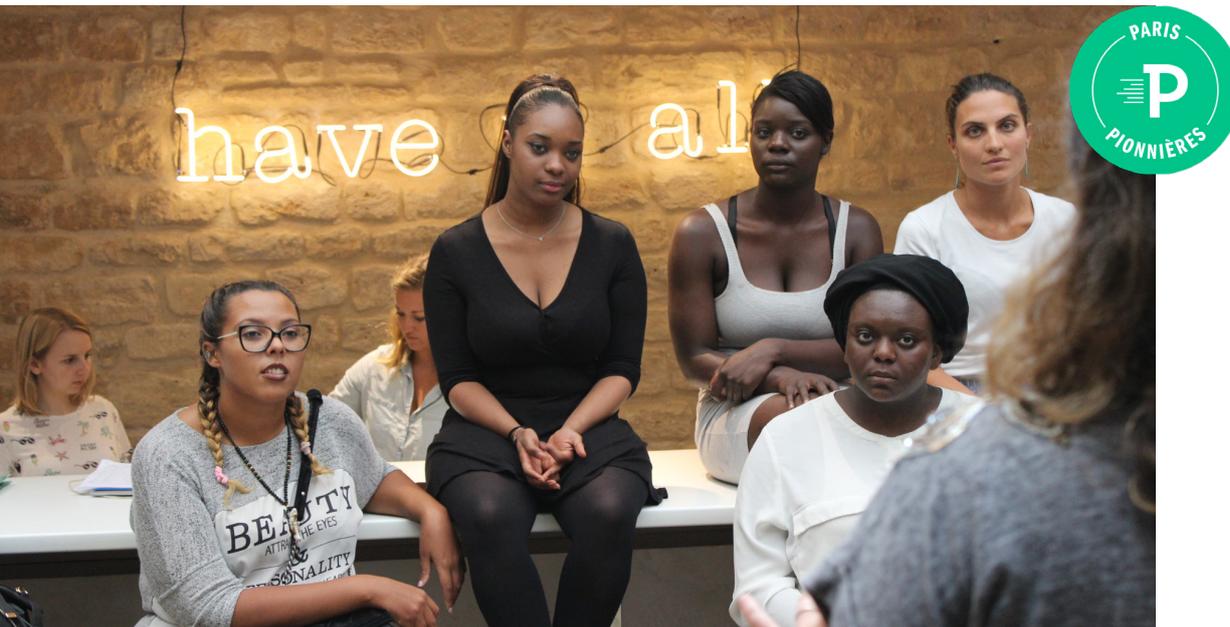
En allant à la rencontre de professionnels qui pratiquent des métiers auxquels ne pensent pas les jeunes et en leur permettant d'expérimenter des activités nouvelles, ces journées thématiques permettent d'ouvrir de nouveaux horizons professionnels, d'élargir la palette des métiers possibles au moment du choix de l'orientation.

C'est un événement hebdomadaire lié à la découverte professionnelle : infos métiers, témoignages de professionnels ou visites entreprise/centre de formation en partenariat avec la Direction de l'emploi, l'alternance, le pôle formation et le parrainage.

En 2017, 254 jeunes ont participé aux différentes infos métiers et visites proposées, à l'image des 15 jeunes qui ont bénéficié de témoignages et d'échanges avec les professionnels de l'hôtellerie restauration lors de la visite organisée à l'Hôtel Marriott Courtyards.

La Mission locale sur le terrain

#PossibleCamp : Women's Startup Camp



13 JEUNES FEMMES SUIVIES PAR LA MISSION LOCALE DE PARIS COACHÉES PENDANT TROIS JOURS PAR PARIS PIONNIÈRE POUR TESTER LEUR POTENTIEL D'ENTREPRENEUSE

Le programme s'est déroulé du 18 au 20 juillet dans les locaux de Paris Pionnières, en plein cœur de la capitale. Les porteuses de projet ont assisté à une série d'ateliers sur la thématique de l'entrepreneuriat qui leur permettent d'acquérir les connaissances nécessaires à la mise en pratique et au lancement de leur idée : se connaître, acquérir des compétences et les renforcer, passer de l'idée à la mise en pratique.

Le dernier jour, les participantes ont présenté leur projet devant un jury d'experts du réseau Paris Pionnières au cours d'une session de pitch. Marie Diop, la gagnante, a remporté un accompagnement dédié de septembre à décembre 2017 (un mentorat par une entrepreneure, 5 ateliers sur un domaine d'expertise de son choix, 3 rdv individuels de 1h avec différents experts : 1h sur la Vision et le Design d'offre, 1h sur le Business Model et 1h sur la partie chiffrées, Business Plan et Finances). Paris Pionnière a souhaité offrir une suite à chaque jeune femme en leur offrant la possibilité de participer à deux sessions d'ateliers de leurs choix.

Site Avenir : une collaboration consolidée avec Pôle emploi



Au quotidien, les équipes de la MLP travaillent avec les agences Pôle Emploi des 14^e et 15^e arrondissements et organisent des comités de pilotage mensuels autour d'actions conjointement menées tout au long de l'année. Cette modalité de collaboration est réellement facilitatrice et structurante. Les rencontres permettent d'aborder des sujets variés : la co-traitance, le partage d'informations et échanges sur les jeunes lors des validations de formation AIF (Aide Individuelle à la Formation), le partage des actualités de chacune des structures, la préparation des actions de recrutement collectifs.

En juillet 2017, les deux structures ont mis en place une information collective commune pour promouvoir la Garantie Jeunes.

En décembre 2017, une intervention de Pôle Emploi durant les journées portes ouvertes du site AVENIR a été réalisée pour présenter toute son offre de services auprès des jeunes. Par ailleurs, les agences de Pôle emploi mettent à disposition des référents salariés qui sont les interlocuteurs de la MLP sur le terrain. Cette collaboration a pour objectif de faciliter les initiatives locales et d'améliorer l'impact sur l'emploi des jeunes.

La Mission locale sur le terrain

Site CENTRE : à la rencontre des jeunes dans les quartiers avec les « Cafés ambulants »



Une fois par mois, de septembre à décembre 2017, la MLP a réalisé une action à destination des jeunes des quartiers prioritaires de la Ville (QPV) en partenariat avec l'AJAM, club de prévention du 10^{ème} arrondissement et soutenue par les trois bailleurs parisiens (Elogie-Siemp, Paris Habitat et RIVP) et la Fondation Paris Habitat. Le principe des « **Cafés ambulants** » : **aller à la rencontre des jeunes directement dans les quartiers où ils vivent en y installant aux pieds des immeubles une charrette de rue avec du café mis à disposition pour créer du lien social entre les habitants, faire émerger des initiatives locales et se réappropriier les espaces communs.**

Grâce à cette action récurrente qui a débuté dans le quartier de la Grange-aux-Belles, la MLP a su délocaliser son offre de services et échanger avec un public parfois très jeune (16/17 ans en moyenne) et souvent décrocheur. Les cafés ambulants sont désormais déclinés sur d'autres quartiers, ils permettent de travailler sur différents chantiers éducatifs et avec, entre autres, les bailleurs sociaux, pour des présentations métiers auprès des jeunes.

Rallye de la Santé : une semaine d'information et de sensibilisation



Le 1er « Rallye de la Santé » organisé par la MLP s'est déroulé du 4 au 9 décembre 2017.

Cette semaine de sensibilisation et d'information à la santé au sein des sites s'est terminée par un temps sportif avec de nombreux partenaires mobilisés.

Chaque site représentant une thématique particulière :

- **Nutrition/bien-être**
- **Handicap**
- **Prévention des conduites à risques**
- **Sport**

12 jeunes du BAFA citoyen se sont engagés sur cette action pour la communication de l'événement ainsi que la co-animation des stands avec les partenaires.

Ces temps ludiques et d'échanges informels ont permis aux jeunes d'identifier la MLP comme lieu de ressources sur les questions de santé mais surtout de les rendre acteurs de leur santé en ouvrant le dialogue sur des questions parfois intimes.

Cette première édition qui s'est conclue sur un temps sportif, a permis de toucher plus d'une centaine de jeunes et de mobiliser une dizaine de partenaires.

Site SOLEIL : Une formation au métier de Web Designer



En collaboration avec l'Innovation Factory, Pôle emploi et la Mairie du 13^{ème}, la MLP a réalisé une action de formation au métier de Web designer destinée aux jeunes issus prioritairement du 13^{ème} arrondissement et des quartiers prioritaires de Paris.

Construite en deux phases sur l'année 2017, avec 6 mois de formation en présentiel (de janvier à juin) et 6 mois en stages rémunérés (de juillet à décembre) à hauteur de 554,40€ par mois par les associations partenaires de l'arrondissement, la formation a permis à 18 jeunes accompagnés de suivre des enseignements, rencontrer des professionnels et réaliser des projets numériques concrets durant leurs stages.

La Mission locale sur le terrain

Adapter l'offre de services au public jeunes réfugiés

Garantie Jeunes : l'intégration et l'adaptation du dispositif aux jeunes réfugiés

des jeunes accueillis sur la Garantie Jeunes sont des réfugiés statutaires communicants. Ils intègrent le dispositif dans le cadre de promotions dites classiques.

La première cohorte expérimentale de 22 jeunes réfugiés a intégré la Garantie Jeunes parisienne le 6 mars 2017. Avec le soutien important de la préfecture de Paris, et grâce à un contenu pédagogique innovant, la MLP a pu adapter le programme du dispositif en accord avec les préconisations pédagogiques de l'OFII. Cette première promotion a reçu le soutien tout particulier du Musée National de l'Histoire de l'Immigration qui a décidé de la parrainer.

Nécessaire, cette expérimentation a été renouvelée en novembre 2017 pour 48 nouveaux jeunes. Cette augmentation de plus de 100% des jeunes prouve l'importance du développement de ce dispositif et la recherche de solutions pour le pérenniser.

POEC sur le métier de couvreur : Expérimentation pour faciliter l'accès à l'emploi de jeunes réfugiés

La MLP, en partenariat avec le MEDEF et les Compagnons du Devoir, a mis en place une expérimentation POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective) sur le métier de couvreur pour 14 jeunes réfugiés de la Garantie Jeunes âgés de 18 à 26 ans. Ce programme recouvre 50 heures de formation de français à visée professionnelle, des simulations d'entretiens et des modules de savoir-être professionnel, 330 heures de formation métier, 70 heures d'immersion en entreprises.



En 2017 et au titre de son accueil inconditionnel, la MLP a accueilli un public difficilement intégré aux dispositifs d'insertion professionnelle : les jeunes réfugiés non communicants.

Ainsi, deux catégories de jeunes se distinguent en fonction de la nature de leur accueil : les jeunes réfugiés communicants en français et ceux, au contraire, qui ont un déficit d'intégration linguistique.

Pour ce qui concerne la première catégorie, en 2017, 7%

Photo : remise des attestations de formation au métier de couvreur pour 14 réfugiés de la Garantie Jeunes

Hauts de Ménil' : un agent d'accueil interprète à l'écoute des jeunes réfugiés

Entre mai et décembre 2017, le site Hauts de Ménil' (20^e arrondissement) a reçu 330 jeunes réfugiés. Ces jeunes qui passent la porte de la MLP ne parlent souvent que leur langue maternelle : le pachto, le dari, le farsi, l'ourdou, l'arabe et quelques rudiments d'anglais. Leur principale demande est l'apprentissage du français, afin de s'intégrer rapidement en France.

Soucieux de garantir l'accès aux droits des jeunes réfugiés et de leur faire bénéficier de toute l'offre de service de la MLP, un agent d'accueil interprète est venu renforcer l'équipe du site HDM au mois d'août 2017, permettant une meilleure compréhension des besoins des jeunes réfugiés, l'amélioration des orientations qu'elles soient sociales ou professionnelles.

En participant aux entretiens avec les conseillers, l'agent d'accueil permet de lever les malentendus, en restituant fidèlement ce qui est dit lors des échanges. Il est devenu une courroie de transmission indispensable pour un accompagnement au plus près des demandes de ces jeunes. Sa présence à l'accueil rassure les jeunes, ils se sentent libre de parler des épreuves qu'ils traversent, notamment des problèmes administratifs, de logement et le manque de ressources.



Site HDM : Hayat, agent d'accueil interprète oriente les jeunes réfugiés au quotidien.

Glossaire express

Primos (Premiers Accueils) :

Jeunes ayant eu dans une période déterminée un entretien individuel pour la première fois à la Mission Locale de Paris.

JDI (Jeunes en Demande d'Insertion) :

Jeunes ayant eu dans les cinq derniers mois un entretien de type individuel, information collective ou atelier.

JDI DE (Jeunes en Demande d'Insertion Demandeur d'emploi) :

Jeunes ayant eu dans les cinq derniers mois un entretien de type individuel, information collective ou atelier et demandeurs d'emploi (inscrits ou pas à Pôle Emploi) à la date de la requête (c'est-à-dire ni en formation, ni en emploi, ni en alternance, ni en immersion, ni en retour scolaire, ni en autre situation professionnelle).

Suivis (Accompagnés) :

Jeunes ayant eu dans l'année (civile) un entretien de type individuel, information collective ou atelier.

Événements :

Un événement correspond à traduire une intervention sur le dossier d'un jeune. Un événement est constitué d'une date, d'une nature de contact et d'un intervenant. Il peut être de nature variée : Les événements de nature entretien individuel, information collective ou atelier servent de base à la définition des JDI et des suivis. Les événements de nature SMS, téléphone, visite, entretien par un partenaire, e-mail, administratif ne peuvent à eux seuls activer un dossier, dans ce cas ils correspondent aux Clos - En Veille.

Les jeunes «NEET» :

Le sens de l'acronyme « NEET » signifie *Neither in Employment nor in education or training*. Ce sont des jeunes de 15-24 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en études ni en formation.

Sorties positives :

Elles s'entendent au titre des conventions pluriannuelles d'objectifs comme d'intégration d'un jeune dans une formation qualifiante, dans un contrat d'alternance ou par son recrutement en CDI, en CDD de plus de 6 mois ou en contrats aidés.

Les Jeunes sous main de Justice sont des jeunes :

- jugés et condamnés, suivis en milieu ouvert par la PJJ ou le SPIP,
- en attente de jugement, orientés par l'ASPJ pour les majeurs et par les éducateurs de la PJJ pour les mineurs,
- jeunes détenus (condamnés ou prévenus).

SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) :

Service déconcentré de l'administration pénitentiaire au niveau départemental, assurent le contrôle et le suivi des personnes placées sous main de justice, qu'elles soient en milieu ouvert ou en milieu fermé.

PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) :

Est chargée, dans le cadre de la compétence du ministère de la Justice, de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre



MISSION LOCALE DE PARIS

POUR L'AUTONOMIE ET L'INSERTION
PROFESSIONNELLE DES JEUNES

www.missionlocaledeparis.fr

